Conseil national de développement économique des Autochtones

Rapport annuel de 2018-2019

Conseil national de développement économique des Autochtones
10, rue Wellington, 17e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H4
819-953-2994

Table des matières

Message du président 3

À propos du Conseil 5

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 7

ACTIVITÉS SPÉCIALES 9

Série de conférences intitulée « Élargir le cercle » 9

Quelle signification la réconciliation et la croissance économique inclusive peuvent-elles avoir pour les Métis et le Canada? 9

Quelle signification la réconciliation et la croissance économique inclusive peuvent-elles avoir pour les Inuits et le Canada? 10

Conférence sur les systèmes alimentaires durables, à Whitehorse 11

COMPARUTIONS ET PRÉSENTATIONS 12

Le Conseil appuie le projet de loi C-262, soit la Loi visant à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones 12

Romeo Saganash : présentation au Conseil 12

Sharon Stinson Henry : comparution devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes 12

Dawn Madahbee Leach : comparution devant le Comité du commerce international de la Chambre des communes 13

Outiller les femmes entrepreneures autochtones 14

Hilda Broomfield-Letemplier : rencontre avec la ministre chilienne du Genre et de l'Équité 14

Hilda Broomfield-Letemplier : présentation lors du Forum sur l'ACS+ 14

Dawn Madahbee Leach : rencontre avec l'ambassadeur de l'Union européenne 15

RAPPORTS SPÉCIAUX 16

Rapport sur l'entrepreneuriat des femmes autochtones 16

COLLABORATION ET PARTENARIATS 16

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 16

Prochaines étapes 17

Rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones 17

Message du président

Au nom du Conseil national de développement économique des Autochtones, je suis heureux de présenter notre rapport annuel de 2017-2018.

J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue aux trois nouveaux membres de notre Conseil. Victoria LaBillois est une entrepreneure Mi'kmaq originaire de Listuguj, au Québec. Elle est propriétaire de Wejipeg Excavation et copropriétaire de Wejuseg Construction, en plus d'être une partenaire active dans d'autres coentreprises. De son côté, Sandra Sutter, une Crie Métisse originaire des Prairies, est la gestionnaire des partenariats avec les Autochtones pour Tarpon Energy Services et CGT Industrial, de même que la directrice générale de la Circle for Aboriginal Relations (CFAR) Society. Finalement, Maxime Vollant, de la Première Nation des Innus de Pessamit, est directeur général du Pekuakamiulnuatsh Takuhikan de la Première Nation de Mashteuiatsh.

Notre Conseil croit fermement que pour établir une véritable base pour la réconciliation, il faut combler le fossé qui existe entre Autochtones et non-Autochtones au chapitre des possibilités en matière de participation à l'économie, de développement communautaire, d'éducation, d'emploi, d'accès aux capitaux, de logement, d'aliments abordables et d'eau potable.

Nous avons une vision, celle d'une économie autochtone dynamique, au sein de laquelle les peuples autochtones sont autosuffisants sur le plan économique et ont atteint la parité économique avec le reste du Canada; et nous nous engageons à prodiguer au gouvernement des conseils stratégiques afin de contribuer à faire progresser cette vision.

À titre de président du Conseil, je suis fier des jalons importants que nous avons franchis en 2018 et qui ont contribué à faire en sorte que les politiques et les programmes fédéraux servent bien les intérêts des peuples autochtones et soutiennent leur richesse et leur bien-être; voici ces jalons :

- **Publication de nos rapports, de nos études et de nos déclarations :**
    - nous avons rédigé un rapport sur ce que nous avons entendu lors de la conférence sur les systèmes alimentaires durables, qui a eu lieu à Whitehorse;
    - nous avons publié le rapport intitulé *Innover partout, au quotidien*;
    - nous avons préparé le rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones, qui doit être publié en juin 2019.

- **Organisation d'activités spéciales :**
  - nous avons organisé la conférence « Élargir le cercle : quelle signification la réconciliation et la croissance économique inclusive peuvent-elles avoir pour les Premières Nations et le Canada? »;
  - nous avons organisé une table ronde sur les systèmes alimentaires dans le Nord;
  - nous avons comparu devant des comités permanents de la Chambre des communes.

Notre travail avec les collectivités, les gouvernements, l'industrie et le milieu universitaire est déterminant afin de pouvoir relever les nouveaux défis et régler les problèmes récurrents. Nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration positive avec ces secteurs, alors que nous travaillons ensemble à combler les lacunes. Au nom du Conseil, je remercie de tout cœur les organismes et les personnes qui, au Canada et à l'étranger, contribuent à notre travail et nous aident à façonner nos conseils en matière de développement économique durable des Autochtones. J'aimerais également remercier mes collègues du Conseil pour leur leadership et leur précieux travail. Nous nous réjouissons à la perspective d'une année 2019 pleine de nouvelles possibilités emballantes à saisir.

Chef Clarence Louie
Président
Conseil national de développement économique des Autochtones

À propos du Conseil

Établi en 1990, le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) est un organisme national et non partisan, dont le mandat est de conseiller le gouvernement du Canada sur les questions relatives au développement économique des Autochtones. Le Conseil a une vision, celle d'économies autochtones dynamiques, qui se caractérisent par une autonomie économique et une égalité socioéconomique avec le reste du Canada. Composé de chefs de file communautaires et de dirigeants d'entreprises provenant des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis de tout le Canada, le Conseil joue un rôle important en vue d'aider le gouvernement fédéral à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes adaptés aux circonstances et aux besoins particuliers des Autochtones. Le Conseil assure également un lien vital entre les responsables des orientations politiques, les ministères fédéraux ainsi que les chefs d'entreprises et les dirigeants locaux autochtones et non autochtones.

Vision

Le Conseil a une vision, celle d'une économie autochtone dynamique, au sein de laquelle les peuples autochtones sont autosuffisants sur le plan économique et ont atteint la parité économique avec le reste du Canada.

Énoncé de mission

Prodiguer au gouvernement fédéral des conseils et une orientation sur des sujets liés aux possibilités économiques des Autochtones afin que les peuples autochtones du Canada aient voix au chapitre en ce qui a trait aux politiques gouvernementales.

Mandat

Conseiller la ministre des Affaires autochtones et du Nord Canada et d'autres ministres fédéraux sur les politiques, les programmes et la coordination des programmes en ce qui concerne le développement économique des Autochtones.

Membres

En 2017-2018, le Conseil comptait neuf (9) membres, provenant de toutes les régions du Canada. Grâce à leurs précieuses connaissances sur le plan stratégique, opérationnel, communautaire ou commercial, tous les membres ont contribué au travail du Conseil.

Chief Clarence Louie
Chairperson
Chief, Osoyoos Indian Band

Dawn Madahbee Leach
Vice-Chairperson
General Manager, Waubetek Business Development Corporation

Hilda Broomfield Letemplier
President/Chief Financial Officer,
Pressure Pipe Steel Fabrication Ltd.

Dr. Marie Delorme
Chief Executive Officer,
The Imagination Group of Companies

Ruth Williams
Vice Chairperson, First Nations Market Housing Fund

Chief Terrance Paul
CEO, Membertou Development Corporation

Maxime Vollant
Owner, Maxime Vollant Consulting Services

Sandra Sutter
Manager, Aboriginal Partnerships for PTW Group of Companies

Victoria LaBillois
President, Wejipeg Excavation

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

L'année 2017-2018 a été une année faste pour le Conseil. Notre travail a porté sur divers sujets, notamment la réconciliation et le développement économique, les systèmes alimentaires dans le Nord et l'entrepreneuriat des femmes autochtones. Nos rapports, nos déclarations et nos activités ont été bien accueillis par nos collègues autochtones de partout au Canada, par les médias et par le gouvernement.

Les membres du Conseil ont travaillé sans relâche afin que nous puissions prodiguer des conseils et une orientation exhaustifs et le plus à jour possible concernant le développement économique des Autochtones. Pour ce faire, nous nous efforçons d'atteindre les Autochtones qui sont des chefs de file communautaires et des artisans du changement partout au pays, et de mettre en lumière les enjeux qui concernent directement la prospérité des Autochtones au quotidien et qui seront des facteurs déterminants pour accélérer les possibilités de développement économique. Les questions liées à la création de richesse, tant pour les petites et moyennes entreprises qu'à l'échelle multinationale et mondiale, ont été des priorités pour le Conseil au fil du temps, et notre travail de cette année avait notamment pour but de nous assurer que ces enjeux figurent à l'ordre du jour du gouvernement fédéral et des autres partenaires. Nous avons répertorié des forums et des réseaux où nous pouvons soulever ces questions. Nous avons également fait des présentations devant les comités de la Chambre des communes et ceux du Sénat. L'établissement de partenariats avec des personnes, des organismes et les gouvernements peut contribuer à faire en sorte que les nouveaux défis et les problèmes récurrents soient abordés.

Nous avons aussi cerné les échéanciers clés nous permettant de soumettre ces idées aux décideurs à des étapes stratégiques des cycles décisionnels au sein du gouvernement. Nous jouons un rôle important afin de veiller à ce que nos voix soient entendues lors de l'élaboration des politiques et pour faire en sorte que les réalités des collectivités soient intégrées dans ces forums.

Voici les principaux faits saillants du travail du Conseil au cours de l'année 2017-2018 :

- organisation de la conférence sur les systèmes alimentaires durables, à Whitehorse, suivie de la publication de notre étude intitulée *Rapport sur ce que nous avons entendu : table ronde sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord*;
- participation au projet de l'OCDE intitulé « Relier les communautés autochtones au développement régional » et dont le but est de formuler des recommandations de politiques en vue d'améliorer les résultats économiques;
- rencontre importante avec l'ambassadeur de l'Union européenne;
- comparutions devant le Comité du commerce international de la Chambre des communes et d'autres comités du Sénat, en vue de discuter des infrastructures nordiques;
- participation au forum sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) afin d'accentuer le rôle des femmes entrepreneures autochtones dans l'économie;
- organisation des deux dernières activités dans le cadre de notre série de trois conférences, soit « Élargir le cercle : quelle signification la réconciliation et la croissance économique inclusive

peuvent-elles avoir pour les Métis et le Canada? » et « Élargir le cercle : quelle signification la réconciliation et la croissance économique inclusive peuvent-elles avoir pour les Inuits et le Canada? ».

Nous sommes heureux de constater que nos rapports sont souvent cités par d'autres organismes et par des chercheurs. Notre travail est destiné à être partagé et diffusé afin d'alimenter la discussion sur le développement économique des Autochtones au Canada.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Série de conférences intitulée « Élargir le cercle »

Le rapport que le Conseil a publié en 2016, intitulé *Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards de dollars*, a servi de fondement à la série de conférences intitulée « Élargir le cercle ». Ce rapport a conclu que le fossé économique entre les Autochtones et les non-Autochtones, ainsi que la marginalisation des peuples autochtones, coûtaient 27,7 milliards de dollars chaque année à l'économie canadienne. Le Conseil a donc établi un partenariat avec le Forum des politiques publiques (FPP), l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et l'ancien ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) en vue d'organiser une série de trois conférences intitulée « Élargir le cercle : quelle signification la réconciliation et la croissance économique inclusive peuvent-elles avoir pour les Premières Nations et le Canada? ». Ces conférences seront documentées dans un rapport de recommandations destiné au gouvernement fédéral et portant sur la réconciliation économique avec les Autochtones et la croissance inclusive. La première conférence était centrée sur la réconciliation économique avec les Premières Nations et elle a eu lieu en février 2017, à Ottawa. Le rapport annuel de l'an dernier contient de plus amples renseignements sur cette conférence. Par la suite, nous avons organisé deux autres conférences, respectivement avec les Métis, en novembre 2017, et avec les Inuits, en novembre 2018.

Quelle signification la réconciliation et la croissance économique inclusive peuvent-elles avoir pour les Métis et le Canada?

La conférence a eu lieu à l'Université de Winnipeg. Ce forum comportait des allocutions prononcées par des invités de marque, notamment Thomas Isaac (ancien représentant spécial de la ministre des Affaires autochtones et du Nord sur la réconciliation avec les Métis), David Chartrand (président de la Manitoba Métis Federation), et Clément Chartier (président de la Nation métisse). L'aînée Mae Louise Campbell a récité une prière d'ouverture et a parlé de la nécessité, à l'échelle mondiale, des valeurs autochtones. Ses commentaires ont souligné l'importance de la mise en œuvre des valeurs autochtones dans la conduite des affaires.

Visionnez la conférence avec les Métis (en anglais)
Regardez les photos de la conférence avec les Métis

Quelle signification la réconciliation et la croissance économique inclusive peuvent-elles avoir pour les Inuits et le Canada?

La conférence, qui a eu lieu au Centre Shaw, à Ottawa, comprenait un panel regroupant des dirigeants de différents gouvernements et sociétés de gouvernance inuits, notamment Madeleine Redfern (mairesse d'Iqualuit), Natan Obed (président d'Inuit Tapiriit Kanatami) et Johannes Lampe (président du gouvernement Nunatsiavut). Le forum comportait également des allocutions prononcées par l'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur, ainsi que par l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord. L'aînée Sally Webster a récité une prière d'ouverture et parlé de son expérience en tant qu'artiste et entrepreneure inuite.

Visionnez la conférence avec les Inuits (en anglais)
Regardez les photos de la conférence avec les Inuits

Conférence sur les systèmes alimentaires durables, à Whitehorse

Le lundi 4 juin 2018, un vaste éventail d'intervenants et de partenaires s'intéressant aux systèmes alimentaires dans le Nord se sont réunis lors d'une table ronde qui a eu lieu à Whitehorse, au Yukon. Les participants provenaient de l'ensemble des territoires du Nord et de la région inuite Nunangat, et comprenaient :

- l'aînée Betsy Jackson;
- des représentants des organismes, des gouvernements et des sociétés autochtones;
- des représentants des gouvernements fédéral, territoriaux et régionaux;
- des représentants de l'industrie;
- des organismes sans but lucratif et des universitaires;
- des producteurs locaux d'aliments et des coopératives alimentaires;
- des distributeurs commerciaux et des détaillants en alimentation.

Un rapport sur ce que nous avons entendu a été rédigé afin de rapporter l'essentiel des propos des intervenants et des partenaires lors de la table ronde. Bien que les présentations comprenaient un large éventail de commentaires précis, le rapport résume la rétroaction recueillie en fonction de quatre thèmes communs : les influences extérieures sur les systèmes alimentaires, la coordination nécessaire, la récolte d'aliments traditionnels, et les structures de financement.

Le Conseil a pris connaissance de la recherche qui a été réalisée ainsi que des pistes de réflexion provenant de la table ronde. Ce travail a éclairé les recommandations destinées au gouvernement fédéral sur les façons d'améliorer les systèmes alimentaires durables dans le Nord et d'aborder la question de la sécurité alimentaire.

Le rapport de recommandations sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord a été publié à Nanaimo, le 19 février 2018. Ce rapport se trouve sur notre site Web.

COMPARUTIONS ET PRÉSENTATIONS

Le Conseil appuie le projet de loi C-262, soit la Loi visant à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Romeo Saganash : présentation au Conseil

Lors de la réunion du Conseil de mai 2017, qui a eu lieu sur l'île Lennox, à l'Île-du-Prince-Édouard, le député Romeo Saganash est venu faire une présentation sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (la Déclaration). Il a souligné l'importance du renouvellement de la relation de nation à nation et Inuits-Couronne entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada; il a également rappelé les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada exhortant à mettre pleinement en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, particulièrement l'article 3, qui déclare que les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination.

M. Saganash a également parlé du projet de loi C-262, qui établira un cadre légal en vue d'adopter pleinement la Déclaration dans des domaines tels les droits issus de traités, le logement, l'éducation, les infrastructures et l'autonomie gouvernementale. Selon M. Saganash, le projet de loi C-262 soutient la réconciliation, les droits de la personne et la justice pour les peuples autochtones, et il directement lié aux priorités stratégiques du Conseil pour 2016-2019. Cette rencontre a permis d'alimenter la présentation que Sharon Stinson Henry a faite devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes.

Sharon Stinson Henry : comparution devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes

En avril 2018, Sharon Stinson Henry a comparu devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes afin d'appuyer le projet de loi C-262 et la recommandation que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones soit pleinement adoptée dans les lois canadiennes. Mme Stinson Henry a déclaré que dans le passé, le Conseil avait accueilli favorablement la décision du Canada de soutenir pleinement et sans réserve la Déclaration des Nations Unies.

Mme Stinson Henry a évoqué les dispositions de la Déclaration qui concernent le développement économique des Autochtones, et notamment l'article 3, qui énonce ce qui suit : « Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. »

En outre, dans sa présentation, Mme Stinson Henry a indiqué que le Conseil est également d'avis que la mise en œuvre de la Déclaration assurerait la protection des terres de réserve et des territoires traditionnels, et qu'elle permettrait aux réserves de revenir à la taille qu'elles avaient à l'origine, puisque l'article 8 exhorte les États à « [mettre] en place des mécanismes de prévention et de réparation

efficaces visant [...] [t]out acte ayant pour but ou pour effet de [...] déposséder [les Autochtones] de leurs terres, territoires ou ressources ».

Mme Stinson Henry a réitéré la recommandation du Conseil exhortant le gouvernement du Canada à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que les normes énoncées dans la Déclaration soient respectées, et à faire rapport chaque année sur les progrès accomplis pour atteindre cet objectif. Plus précisément, le Conseil a recommandé que le Canada veille à ce que :

a. les peuples autochtones bénéficient de possibilités économiques égales en matière de développement communautaire, d'éducation, d'emploi et d'accès au capital;
b. les communautés autochtones aient un accès égal aux soins de santé, à de l'eau propre, à des logements sécuritaires et fiables, ainsi qu'à des aliments sains et abordables;
c. le Canada travaille en partenariat mutuel avec les peuples autochtones en vue de concevoir des lois et des politiques qui remplaceraient la *Loi sur les Indiens* et qui exprimeraient davantage les pouvoirs de gouvernance des peuples autochtones et la façon dont ils coexistent avec les pouvoirs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

En terminant, Mme Stinson Henry a déclaré que le Conseil était heureux de constater que le projet de loi C-262 est en phase avec ses recommandations et qu'il était d'avis que ce projet de loi contribuera activement au processus de réconciliation au Canada.

Dawn Madahbee Leach : comparution devant le Comité du commerce international de la Chambre des communes

En septembre 2017, Dawn Madahbee Leach a comparu devant le Comité du commerce international de la Chambre des communes à titre de présidente intérimaire du Conseil. Elle a félicité le gouvernement du Canada d'avoir appuyé, sans réserve, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, plus tôt dans l'année, et elle a exhorté le gouvernement à faire preuve d'un leadership décisif et énergique afin de veiller à ce que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) réactualisé intègre les droits des Autochtones et les facteurs qui touchent ces derniers.

Mme Madahbee Leach a souligné le fait que lors des premières négociations de l'ALÉNA, en 1994, les peuples autochtones d'Amérique du Nord avaient exprimé des opinions variées. Alors que certains pensaient que la libéralisation du commerce créerait des possibilités économiques, d'autres étaient d'avis que l'ALÉNA ne profiterait pas aux peuples autochtones dans leur ensemble. Plusieurs inquiétudes découlaient du fait que l'ALÉNA avait été négocié sans une consultation et une participation appropriées des peuples autochtones.

L'intégration dans l'ALÉNA d'un chapitre sur les droits des Autochtones aiderait à protéger les droits des peuples autochtones d'Amérique du Nord, particulièrement au Mexique, où les peuples autochtones ont été forcés de quitter leurs terres traditionnelles et ont perdu leurs moyens de subsistance par suite de l'ALÉNA original. Le Conseil est solidaire des communautés autochtones du Mexique et de partout en Amérique du Nord, et a exhorté le gouvernement du Canada à jouer un rôle de premier plan en vue de

rectifier la situation et de régler les problèmes qui ont mené à la violation des droits des Autochtones en vertu de l'ALÉNA.

Outiller les femmes entrepreneures autochtones

Hilda Broomfield-Letemplier : rencontre avec la ministre chilienne du Genre et de l'Équité

En novembre 2018, Hilda Broomfield-Letemplier a rencontré la ministre chilienne du Genre et de l'Équité, Isabel Plá. Mme Broomfield-Letemplier a parlé de l'émergence de la prospérité économique des femmes, dont le gouvernement canadien a fait une priorité; en effet, celui-ci applique une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) à tous les aspects de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions. Mme Broomfield-Letemplier a poursuivi en parlant des initiatives précises du Conseil qui, depuis 2011, ont accordé la priorité au soutien de l'entrepreneuriat des femmes autochtones et à l'autonomisation économique des femmes. Elle a également évoqué le rapport intitulé *Innover partout, au quotidien*, publié en février 2018. Plus précisément, Mme Broomfield-Letemplier a souligné le fait que l'étude était centrée sur les femmes entrepreneures autochtones et expliqué comment l'étude avait conclu que les différences culturelles pouvaient avoir une incidence sur le type d'innovation entrepreneuriale et comment les femmes autochtones atteignent leurs objectifs entrepreneuriaux.

Mme Broomfield-Letemplier a ensuite discuté des travaux à venir du Conseil concernant le rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones, qui doit être publié au début de 2019. Elle a parlé de quelques-unes des conclusions relatives à l'équité économique entre les hommes et les femmes autochtones. Elle a évoqué certaines conclusions préliminaires du rapport pour expliquer les mesures à prendre en vue de combler le fossé économique qui existe entre les populations autochtones et non autochtones ainsi qu'entre les hommes et les femmes autochtones.

Hilda Broomfield-Letemplier : présentation lors du Forum sur l'ACS+

Plus tard en novembre 2018, Hilda Broomfield-Letemplier a fait une présentation et a participé à un panel dans le cadre du Forum sur l'ACS+, qui a eu lieu à Ottawa. Elle a parlé des liens entre le travail du Conseil et l'ACS+, dont le but est de faire une analyse des politiques qui va au-delà du genre afin d'inclure la race, l'ethnicité, la religion, l'âge et les aptitudes mentales et physiques. Mme Broomfield-Letemplier a insisté sur le fait que dans l'ACS+, le « plus » était particulièrement important pour les populations autochtones, car cela peut engendrer de meilleurs résultats. Le Conseil a publié des rapports qui ont des liens avec le mandat de l'ACS+ ou qui examinent une situation à la lumière de l'ACS+, comme le rapport *Innover partout, au quotidien*. De plus, le rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones, qui sera publié sous peu, comprendra un chapitre dans lequel les indicateurs feront l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. Mme Broomfield-Letemplier a terminé sa présentation en disant que l'ACS+ peut devenir un outil de réconciliation avec les peuples autochtones. En effet, elle pourrait être utilisée dans le cadre des processus de consultation et de mobilisation avec les collectivités; elle pourrait également servir pour élaborer conjointement des politiques et des programmes et pour veiller à ce que les politiques et les programmes gouvernementaux qui ont des répercussions sur les populations autochtones soient culturellement appropriés.

Dawn Madahbee Leach : rencontre avec l'ambassadeur de l'Union européenne

En novembre 2018, Dawn Madahbee Leach a rencontré à Ottawa l'ambassadeur de l'Union européenne auprès du Canada, Son Excellence Peteris Ustubs. Mme Madahbee Leach lui a parlé du travail du Conseil, notamment du rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones, du rapport de 2019 sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord, ainsi que des conférences sur la réconciliation avec les Autochtones. Mme Madahbee Leach a également parlé du travail qu'elle a accompli, au nom du Conseil, dans le cadre du projet de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et plus précisément du volet international. Elle a évoqué les liens qui existent entre le Canada et l'Union européenne dans le cadre de ce projet, dont l'objectif est de créer, dans l'ensemble des pays représentés, un bassin de connaissances en matière d'élaboration de politiques, et d'offrir l'occasion de répertorier les stratégies communes en vue d'améliorer le bien-être et la prospérité des peuples autochtones. Mme Madahbee Leach a indiqué que le but ultime de ce projet est de rédiger le rapport international sur le développement économique des Autochtones, qui devrait être publié au plus tard l'automne prochain.

RAPPORTS SPÉCIAUX

Rapport sur l'entrepreneuriat des femmes autochtones

Le Conseil a collaboré avec le Centre for Women in Politics and Public Leadership de l'Université Carleton en vue de réaliser une étude sur les femmes, les entrepreneurs et l'innovation, qui contient un chapitre particulier sur les femmes entrepreneures autochtones. La version définitive du rapport *Innover partout, au quotidien* a été publiée en février 2018.

Le rapport a conclu qu'à l'heure actuelle, pour la plupart des politiques et des programmes d'aide financière, l'innovation équivaut uniquement aux avancées technologiques et que, par conséquent, ils ne prennent pas en compte la façon dont les femmes innovent, qui est beaucoup plus vaste. Le rapport a formulé des recommandations à l'intention des gouvernements, des institutions financières et des femmes entrepreneures.

COLLABORATION ET PARTENARIATS

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le projet de l'OCDE, intitulé « Relier les communautés autochtones au développement régional », a pour but de formuler des recommandations de politiques en vue d'améliorer les résultats économiques des peuples autochtones, en les associant davantage aux efforts déployés au chapitre du développement régional. Le projet est fondé sur une collaboration et une mobilisation exhaustives entre les gouvernements et les représentants autochtones. L'OCDE fournit, à l'échelle mondiale, des conseils aux gouvernements. Pour l'organisme, il s'agit du premier projet portant sur les Autochtones. Dans le cadre de ce projet, c'est la vice-présidente du Conseil, Mme Dawn Madahbee Leach, qui s'est faite la championne de la cause autochtone pour le Canada.

Le projet permettra de créer une plateforme de partage des pratiques exemplaires et des expériences entre les chefs de file des collectivités autochtones, les responsables des orientations politiques et les experts, d'établir un diagnostic du potentiel de développement des différentes collectivités autochtones, de mettre en lumière les pratiques d'excellence, et de recommander des améliorations en ce qui a trait aux politiques touchant les collectivités autochtones. La participation des Autochtones à ce projet sera essentielle à sa réussite.

Prochaines étapes

Rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones

La publication du rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones est prévue pour juin 2019. Le nouveau rapport comprendra un chapitre qui se penchera sur les différences entre les genres en ce qui a trait au développement économique. Le rapport inclura également une section sur les infrastructures dans les collectivités, comme l'accès à de l'eau potable propre, la connectivité, les transports, ainsi que d'autres indicateurs qui ont une incidence sur le développement économique des Autochtones. Finalement, le rapport explorera de manière plus approfondie d'autres indicateurs dans des domaines tels que la gouvernance et la gestion des terres.